



Lettre de Missions

Administratif

Les administratifs d'équipe au nombre de deux ou trois par équipe (licenciés FFR avec une licence DAT) exercent leurs missions (voir ci-dessous) avec l'appui du coordinateur administratif.

Les jours de match il peuvent occuper différentes fonctions :

- Soigneurs
- DC4
- Feuille de mouvement
- Rédaction de la feuille de match
- Intendant

Missions :

Préparation de la saison :

Le(les) administratif(s) d'équipe collectent et vérifient les dossiers d'inscription. Ils les remettent au coordinateur administratif.

Il vérifie que la pharmacie d'entraînement est toujours approvisionnée

Il transmet les convocations Stages/Sélections aux joueurs

Pendant les entraînements :

Un administratif est présent au bord du terrain. Il assiste les éducateurs si un jeune se blesse au cours de l'entraînement. Il prévient notamment si nécessaire les secours, les parents du jeune. Il communique aux pompiers et aux urgences les renseignements administratifs et médicaux et remet

une déclaration d'accident (si grave). Il accompagne le jeune à l'hôpital dans l'attente de l'arrivée de ses parents. Il peut éventuellement, à la demande des éducateurs noter les présences aux entraînements ou aider à la réalisation de ce dernier

Avant la rencontre :

- Il s'assure pour les rencontres à l'extérieur que le transport a bien été prévu par le coordinateur administratif
- Il récupère les maillots, pharmacies et les licences et s'assure auprès du coordinateur administratif de la compatibilité des couleurs.

Pendant les rencontres :

- Il est responsable des maillots,
- Il est responsable des cartes de qualification
- Il est responsable de la pharmacie (soigneur couché sur la feuille de match) et des brassards
- Il est responsable de la rédaction de la feuille de match.

Si un joueur est blessé gravement et évacué par les secours :

- Il communique aux pompiers les renseignements administratifs et médicaux et remet une déclaration d'accident (si grave)
- Il accompagne par tous moyen à sa disposition le jeune à l'hôpital notamment s'il est mineur. Il est obligatoirement muni du document suivant : Autorisation de soins
- Il prévient les parents et le coordinateur administratif

Après la rencontre :

- Il vérifie la feuille de match, note les joueurs blessés (même légèrement) et récupère l'exemplaire qui lui revient
- Il récupère et vérifie les maillots (nombre et état) et la pharmacie. Il les dépose au siège avant le lundi midi
- Il remet au coordinateur administratif ou directement au siège la feuille de match et si c'est le cas la feuille d'accident